



Remplacement licenciement eco

Par **buckenny**, le **07/11/2010 à 08:30**

Bonjour,rnrnje suis en procedure de licenciement economique. je ne fais pas mon preavis actuellement. j'ai appris que j'avais ete remplace par un collegue a mi-temps (il a ete declare handicape il y a peu de temps et a ete donc reclasse sur mon poste), et lui a ete remplace par un interimaire.rnrnque puis je faire ? quels sont les moyens de prouver le licenciement abusif ?rnrnMerci

Par **DSO**, le **07/11/2010 à 09:25**

Bonjour,rnrnIl faut d'abord savoir si le remplacement est temporaire ou pas.
rnrnCordialement,rnDSO

Par **buckenny**, le **07/11/2010 à 12:16**

quel remplacement ?rnrnle mien ou celui de mon collegue par l'interimaire ?

Par **DSO**, le **07/11/2010 à 17:50**

Le vôtre. Car si le remplacement n'est pas temporaire, je vois mal l'employeur remplacer définitivement le poste de celui qui vous remplace par un intérimaire.